



Philippe Eggimann

Pour maîtriser les hausses des coûts de la santé, les propositions des médecins doivent être entendues.

Financement de la santé: est-ce incurable?

Président de la Société Vaudoise de Médecine, qui est forte de 3'500 membres, le Dr. Philippe Eggimann appelle à dépasser les clichés usuels relatifs aux coûts de notre système de santé. La croissance de ces derniers résulte des progrès médicaux, du vieillissement de la population mais aussi de certaines décisions politiques.

Que vous inspire l'évolution des dépenses de santé, dont la croissance est tant critiquée?

Les dépenses de santé augmentent plus rapidement que le PIB, dont elles représentent 12%, comme dans les pays européens. Celles légèrement supérieures liées aux transports et les prestations sociales (plus du double), dont les hausses ont été presque aussi importantes depuis 20 ans, font moins débat.

Du point de vue de l'efficacité et de la qualité, quelle appréciation portez-vous sur notre système de santé?

Elles sont excellentes. Notre espérance de vie est la plus élevée au monde après le Japon et la moitié des gens âgés de 65 ans vivront plus de 20 ans. Un travail financé par la Fondation Bill et Melinda Gates a évalué la performance des systèmes de santé dans 195 pays depuis 25 ans. Un index combine l'accessibilité aux soins et la survie d'une quinzaine de maladie. Il progresse dans tous les pays. La Suisse est classée au troisième rang, après Andorre et l'Islande dont les systèmes de santé offrent une palette de soins limitée. Nous devançons les pays qui nous entourent, dont plusieurs systèmes de santé sont imprudemment cités en exemple. Les USA pointent au 35^e rang et leur index atteint en 2015 celui dont la Suisse bénéficiait en 1990. Cette situation repose sur un équilibre subtil entre les secteurs public et privé ainsi que sur la transition rapide des prestations hospitalières stationnaires vers l'ambulatoire qui va elle-même de pair avec des progrès technologiques souvent coûteux.

Les primes d'assurance-maladie obligatoire (AOS) évoluent-elles différemment des dépenses de santé en général?

Oui, selon l'OFS, l'augmentation annuelle des dépenses de santé par habitant de 1995 à 2015 (2.7%) est moins élevée que celle des primes d'AOS (3.6%), qui ne couvrent cependant qu'un tiers des dépenses.

Cette situation, qui traduit un transfert de charges vers les assureurs, est due à la conjonction de plusieurs progrès sur lesquels il sera difficile de revenir: le transfert de prestations hospitalières (45% à charge de l'AOS) vers l'ambulatoire entièrement à charge de l'AOS, que ne compense pas l'économie globale d'environ 30% ainsi réalisée sur les dépenses de santé; les prestations permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes; le progrès technique dans plusieurs domaines tel l'oncologie ou la cardiologie.

Quelle piste imagineriez-vous pour réduire ou du moins contenir les coûts?

La multiplication des effets d'annonce de solutions aussi miraculeuses que désordonnées doit cesser. Les coûts de la santé ne diminueront pas et chacun doit assumer sa part de responsabilité. Pour maîtriser les hausses, les propositions des médecins doivent être entendues, et celles des politiques susciter un véritable débat de société. Un financement uniforme des prestations hospitalière et ambulatoire est actuellement discuté. Proposé par les assureurs, il est critiqué par les cantons qui redoutent une perte de contrôle des coûts hospitalier qu'ils financent à hauteur de 55%. Nous proposons que les cantons participent au remboursement d'un nombre limité de prestations. Celles résultant du transfert du stationnaire vers l'ambulatoire, celles qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes et celles qui constituent un vrai progrès médical. Ce financement public aurait un impact direct sur les primes alors que le transfert vers l'ambulatoire bénéficie actuellement essentiellement aux finances cantonales.

(Entretien réalisé par Christophe Reymond)

OFS. Coûts et financement des transports. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport/couts-financement.assetdetail.3482331.html>

OFS. Coûts globaux de la protection sociale. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/comptes-globaux-protection-sociale.gnpdetail.2017-0395.html>

OFS. Coûts de la santé par âge et par sexe <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/cout-financement/cout.assetdetail.3662031.html>